

1. Identification

Identification du produit

Identificateur du produit : CI-LV
Usage recommandé : Époxy d'injection structurelle à faible viscosité
Restrictions d'utilisation : Pour garantir une pose correcte, suivre les instructions de l'emballage. Les instructions d'application complètes sont disponibles dans les catalogues Simpson Strong-Tie et sur le site strongtie.com.

Identification de la société

Société : Simpson Strong-Tie Company Inc.
Adresse : 5956 W. Las Positas Blvd.
 Pleasanton, CA 94588 - États-Unis
Téléphone : 1-800-999-5099
Site Internet : www.strongtie.com
En cas d'urgence : 1-800-535-5053 (É.-U./Canada)
 1-352-323-3500 (International)

Pour la FDS la plus récente, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.strongtie.com/sds

2. Identification des dangers

Informations générales

Le CI-LV est un système bicomposant (2:1) conditionné en une seule unité dans une cartouche double, ou séparément dans des conteneurs de 1 ou 5 gallons. Les deux parties du produit ont été individuellement évaluées selon le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Il est admis que le produit mélangé présente les dangers de chaque composant jusqu'à ce que le produit ait entièrement durci. Le produit durci final, de couleur ambre, est considéré comme non dangereux. Certains dangers découlent du meulage ou de la découpe du produit durci. Cette fiche de données de sécurité indique les dangers potentiels et les actions à suivre pour une utilisation sécuritaire du produit.

Classification SGH de la résine (côté transparent)

Classification selon HazCom2012 (SGH)

Dangers physiques :	Non classé.		
Dangers pour la santé :	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2	H315 : Provoque une irritation cutanée
	Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Catégorie 2	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
Dangers pour l'environnement :	Danger chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Symptômes principaux : Irritation des yeux et de la peau. Les symptômes comprennent des rougeurs, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des gonflements et une vision floue. Peut provoquer une éruption/allergie cutanée.

Éléments d'étiquetage SGH



Point d'exclamation



Danger pour l'environnement

Contient : Résines époxy, éther diglycidyle de néopentylglycol
Mention d'avertissement : **ATTENTION !**
Mentions de danger : H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

	H411 :	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence :		
Prévention :	P102 :	Tenir hors de portée des enfants.
	P103 :	Lire l'étiquette avant utilisation.
	P201 :	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
	P202 :	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P233 :	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P261 :	Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs.
	P264 :	Se laver soigneusement après manipulation.
	P271 :	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P272 :	Les vêtements contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273 :	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280 :	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention :	P302+P352 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
	P333+P313 :	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
	P362+P364 :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P305+P351+P338 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313 :	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	P391 :	Recueillir le produit répandu.
Stockage :	P403+P233 :	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405 :	Garder sous clef.
Élimination :	P501 :	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

Information supplémentaire sur l'étiquette : Rien de connu.

Classification SGH du durcisseur (côté ambre foncé)

Classification selon HazCom2012 (SGH)

Dangers physiques :	Non classé.		
Dangers pour la santé :	Toxicité aiguë, orale	Catégorie 4	H302 : Nocif en cas d'ingestion
	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314 : Provoque de graves brûlures de a peau
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

Dangers pour l'environnement : Pas de classification.

Symptômes principaux : Dommages oculaires et cutanés. Les symptômes comprennent des brûlures, des rougeurs, des démangeaisons, des larmoiements, des gonflements et une vision floue. Peut provoquer une éruption/allergie cutanée. Peut provoquer des irritations sévères ou des brûlures au tractus gastro-intestinal et au système respiratoire.

Éléments d'étiquetage SGH



Contient : Amines, phénols
Mention d'avertissement : DANGER !

CI-LV

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger :

H302 :	Nocif en cas d'ingestion.
H314 :	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 :	Provoque des lésions oculaires graves.
H317 :	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence :

Prévention :

P102 :	Tenir hors de portée des enfants.
P103 :	Lire l'étiquette avant utilisation.
P201 :	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 :	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 :	Ne pas respirer les poussières, brouillards ou vapeurs.
P264 :	Se laver soigneusement après manipulation.
P270 :	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 :	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 :	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 :	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301+P330+P331 :	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P310 :	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sous la douche.
P333+P313 :	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P363 :	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P305+P351+P338 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 :	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P308+P313 :	En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
P391 :	Recueillir le produit répandu.

Stockage :

P403+P233 :	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
-------------	--

Élimination :

P405 :	Garder sous clef.
P501 :	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales.

Information supplémentaire sur l'étiquette : Rien de connu.

3. Informations sur la composition

Informations générales

Ce produit est un mélange. Les ingrédients dangereux de chaque composant sont énumérés ci-dessous. Peut inclure d'autres ingrédients non dangereux. Peut inclure d'autres ingrédients à l'état de trace (voir section 15).

Liste des abréviations et symboles :

Classification : Classifications du Système général harmonisé

Le texte intégral des phrases H est fourni à la section 16. Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage du poids, sauf indication contraire.

Résine (côté transparent)

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	Numéro CE
Résine phénolique Novolac	20-60	28064-14-4	608-164-0
Classifications : Skin Irrit. 2: H315, Eye Irrit. 2: H319, Skin Sens. 1: H317, STOT SE 3: H335, Aquatic Chronic 2: H411			
Résine époxy à base de bisphénol-A	20-60	25068-38-6	500-033-5
Classifications : Skin Irrit. 2: H315, Eye Irrit. 2: H319, Skin Sens. 1: H317, Aquatic Chronic 2: H411			
Éther diglycidyle de néopentylglycol	20-60	17557-23-2	241-536-7
Classifications : Skin Irrit. 2: H315, Skin Sens. 1: H317			

Durcisseur (côté ambre foncé)

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	Numéro CE
Triméthylhexane-1,6-diamine Classifications : Acute Tox. 4: H302, Skin Corr. 1B: H314, Skin Sens. 1: H317, Aquatic 3 : H412	5-15	25620-58-0	247-134-8
Polyoxypropylènediamine Classifications : Skin Corr. 1: H314, Eye Corr. 1: H318, Aquatic 3: H412	5-15	9046-10-0	618-561-0
Alcool benzylrique Classifications : Acute Tox. 4: H302+H312+H332, Skin Irrit. 2: H315, Eye Irrit. 2: H319, Skin Sens. 1: H317	5-15	100-51-6	202-859-9
Isophorone diamine Classifications : Acute Tox. 4: H302, Skin Irrit. 1B: H314, Eye Corr. 1: H318, Skin Sens. 1: H317, Aquatic Acute 3: H402	5-15	2588-13-2	220-666-8
Tris-2,4,6-(diméthylaminométhyl)phénol Classifications : Acute Tox. 4: H302, Skin Irrit. 2: H315, Eye Irrit. 2: H319	5-15	90-72-2	202-013-9
Diéthylènetriamine Classifications : Acute Tox. 4: H302+H312, Skin Corr. 1A: H314, Skin Sens. 1: H317	1-5	111-40-0	203-865-4
Bis(diméthylaminométhyl)phénol Classifications : Skin Corr. 1B: H314	1-5	71074-89-0	275-162-0
Acide p-toluènesulfonique Classifications : Eye Irrit. 2: H319, Skin Sens. 1: H317, STOT SE 3: H335	1-5	104-15-4	203-149-1

4. Premiers soins

Informations générales

Fournir des mesures générales de soutien et traiter selon les symptômes. Les symptômes peuvent être différés. S'assurer que le personnel médical est au courant des substances impliquées et prend des précautions pour se protéger. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Voies d'exposition

- Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau fraîche pendant au moins 15 minutes en maintenant les yeux ouverts. Le cas échéant et s'il est facile de le faire, ôter les lentilles de contact. Si la rougeur, la brûlure, la vision trouble ou le gonflement persiste, **consulter immédiatement un médecin.**
- Contact avec la peau :** Enlever les vêtements et produits contaminés, laver immédiatement la zone affectée avec de l'eau et du savon. Ne pas appliquer de graisses ou d'onguents. Si l'éruption ou l'irritation persiste, **consulter un médecin.**
- Ingestion :** Rincer immédiatement la bouche. Ne pas faire vomir à moins qu'un centre antipoison ou un médecin ne vous le demande. En cas de vomissement, maintenir la tête en position basse pour que le contenu de l'estomac ne pénètre pas dans les poumons. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. **Consulter immédiatement un médecin.**
- Inhalation :** Si la respiration est difficile, transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Si le patient continue à éprouver des difficultés à respirer, **consulter un médecin.**

Symptômes les plus importants

Dommages oculaires et cutanés. Les symptômes comprennent des brûlures, des rougeurs, des démangeaisons, des larmoiements, des gonflements et une vision floue. Éruption cutanée/dermatite. Peut provoquer des irritations sévères ou des brûlures au tractus gastro-intestinal et au système respiratoire.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

- Agents extincteurs appropriés :** Éteindre avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau.
- Informations complémentaires :** Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur car cela propagerait l'incendie.
- Dangers lors de la lutte contre l'incendie :** Des produits de décomposition dangereux peuvent se former lorsque les substances se polymérisent à des températures au-delà de 260 °C (500° F). Des gaz/fumées irritants et toxiques peuvent être émis pendant un incendie. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédures de lutte contre l'incendie :** Utiliser les procédures standard de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers des autres produits impliqués. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection doivent être portés. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans

danger. Refroidir les conteneurs avec de grandes quantités d'eau longtemps après que le feu soit éteint. Empêcher les eaux de ruissellement de la lutte contre l'incendie ou la dilution de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles

Non-secouristes : Éliminer toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, et aucune torche, étincelle ou flamme dans la zone immédiate). Tenir à l'écart le personnel non indispensable. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit déversé, à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brouillards. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Personnel d'intervention : Tenir à l'écart le personnel non indispensable. Tenir les gens à l'écart, en amont du déversement/de la fuite. Porter une protection individuelle appropriée.

Méthodes de nettoyage

Petits déversements (non durcis) : Essuyer avec une matière absorbante (par ex. chiffon, laine polaire). Placer dans des conteneurs étanches. Fermer de manière étanche pour une élimination appropriée. Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle. Le cas échéant, des solvants approuvés tels que des cétones (MEC, acétone, etc.), des diluants pour laque ou des dissolvants pour adhésif peuvent être utilisés. NE PAS utiliser de solvants pour enlever les produits adhésifs sur la peau. Prendre les mesures appropriées lors de la manipulation de solvants inflammables. Les solvants peuvent endommager les surfaces sur lesquelles ils sont appliqués.

Déversements importants (non durcis) : Stopper le déversement du produit s'il est possible de le faire sans danger. Établir une digue loin du déversement pour contenir le produit. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou de la terre pour absorber le produit. Placer dans des conteneurs étanches. Fermer de manière étanche pour une élimination appropriée. Suite à la récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau. Tenir les combustibles à l'écart des produits déversés.

Matériau durci : Écailler ou meuler la surface. Si le produit durci est meulé ou découpé, suivre les bonnes pratiques de travail et utiliser des équipements de protection individuelle, comme requis, pour contrôler l'exposition aux poussières respirables. Prendre des mesures de précaution. Ne pas laisser la poussière s'accumuler.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les égouts/milieu aquatique. Empêcher toute autre fuite ou tout autre déversement s'il est sécuritaire de le faire. Ne pas contaminer l'eau. Éviter les rejets dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Pour obtenir des performances optimales des produits Simpson Strong-Tie et pour atteindre la charge nominale maximale admissible, les produits doivent être appliqués et utilisés correctement, conformément aux instructions et aux limites de conception fournies par Simpson Strong-Tie.

Stockage

Cartouches remplies inutilisées et conteneurs en vrac : Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10 de la FDS). Conserver dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit à sec et bien ventilé, à l'écart de la lumière directe du soleil, entre 7 et 32 °C (45 et 90 °F). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Protéger le conteneur contre les dommages physiques. Tenir hors de portée des enfants.

Cartouche partiellement utilisée : Pour stocker une cartouche partiellement utilisée, replacer le capuchon ou laisser en place la buse durcie. Pour réutiliser le produit, fixer une nouvelle buse. Ne pas essayer d'appliquer le produit une fois que l'adhésif a durci dans la buse.

CI-LV

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ATTENTION : L'adhésif va commencer à se gélifier dans la buse. L'adhésif se gélifie plus rapidement à des températures élevées. Le produit sous pression peut faire exploser l'arrière de la cartouche si l'adhésif durcit dans la buse. Utiliser uniquement la buse de mélange Simpson Strong-Tie® appropriée, conformément aux instructions de Simpson Strong-Tie. Toute modification ou utilisation incorrecte de la buse de mélange peut nuire aux performances de l'adhésif. Tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Mesures de protection :	Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Protection des yeux :	Porter des lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité avec protection latérale.
Protection des mains :	Porter des gants résistant aux produits chimiques, par exemple en nitrile, néoprène, butyle.
Protection de la peau et du corps :	Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs et tout autre vêtement nécessaire pour minimiser le contact.
Protection respiratoire :	Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été établies), un appareil respiratoire approuvé doit être porté. Un composant de ce produit présente une toxicité aiguë lorsqu'il est inhalé sous forme de poussière ou de brouillard. En cas de broyage ou de découpe du produit durci, il est recommandé de porter un appareil respiratoire approuvé.
Hygiène générale :	Observer toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et les équipements de protection pour éliminer tout contaminant.

Mesures d'ingénierie

Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale est recommandée. Le débit de renouvellement d'air doit être adapté aux conditions. Le cas échéant, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations dans l'air à un niveau acceptable. Prévoir une station de lavage oculaire et une douche d'urgence.

Limites d'exposition

Composant	OSHA (PEL)	ACGIH (TLV)	NIOSH Guide de poche
Alcool benzylique (CAS 100-51-6)	N/E	N/E	10 ppm (WEEL)
Isophorone diamine (CAS 2855-13-2)	10 ppm	10 ppm	N/E
Diéthylènetriamine* (CAS 111-40-0)	N/E	1 ppm	1 ppm

*Désignation cutanée : Le produit peut être absorbé par la peau

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Résine	Durcisseur
État physique :	Liquide	Liquide
Couleur :	Transparent	Ambre foncé
Odeur :	Pas de données	Pas de données
pH :	Pas de données	Pas de données
Limite inférieure d'inflammabilité % :	Pas de données	Pas de données
Limite supérieure d'inflammabilité % :	Pas de données	Pas de données
Pression de vapeur :	Non volatil	Pas de données
Densité de vapeur :	Pas de données	Pas de données
Solubilité :	Insoluble dans l'eau	Légèrement soluble dans l'eau
Point de fusion/congélation :	Pas de données	Pas de données
Point d'ébullition :	Pas de données	Pas de données
Point d'éclair :	> 93 °C (200 °F)	> 93 °C (200 °F)
Taux d'évaporation :	Pas de données	Pas de données
Densité relative :	1,140	0,979
COV (après durcissement) :	1,92 g/L	1,92 g/L
Coefficient de partage octanol/eau :	Pas de données	Pas de données
Viscosité :	625 cP	200 cP

Corrosivité :

Pas de données

Pas de données

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Ce produit est stable et non réactif dans des conditions normales. Résine instable lorsqu'elle est exposée à la chaleur.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de température.

Condition à éviter : Chaleur et flamme nue.

Substances à éviter : Agents oxydants et réducteurs, peroxydes, phénols et acides.

Réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Ce produit est stable s'il est stocké et manipulé comme prescrit/indiqué.

Produits de décomposition : La résine se décompose avec la chaleur. La combustion peut produire des oxydes de carbone, des aldéhydes et de la fumée. Un incendie ou des températures élevées avec le durcisseur peuvent contribuer à former du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote et d'autres composés organiques.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables

Ingestion : Matière corrosive ; provoque une irritation sévère ou des brûlures du tractus gastro-intestinal et des voies respiratoires.

Inhalation : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de brouillard, il peut en résulter une toux et une légère irritation. Ne pas respirer la poussière provenant de la découpe ou du broyage/meulage du produit durci.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes : Brûlures, rougeur, démangeaisons, larmolement, gonflement et vision floue. Éruption cutanée/dermatite. Irritation sévère ou brûlures du tractus gastro-intestinal et du système respiratoire. Essoufflement, gêne dans la poitrine ou toux.

Informations sur les effets toxicologiques

Composant	Estimation
Estimation de toxicité de la résine CI-LV	Aigu, Oral, DL50 > 2000
	Aigu, Dermique, DL50 2000
Estimation de toxicité du durcisseur CI-LV	Aigu, Oral, DL50 1150
	Aigu, Dermique, DL50 > 2000

Effets aigus

Toxicité : Ne devrait pas présenter de toxicité aiguë.

Corrosion/irritation cutanée : Provoque une grave irritation de la peau et des brûlures.

Lésions oculaires/irritation oculaire : Provoque une irritation et des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire : Pas de données disponibles.

Sensibilisation cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger d'aspiration : En raison de la forme physique du produit, il ne présente pas de risque d'aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Exposition unique : Peut provoquer une irritation respiratoire.

Effets chroniques

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité : Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Exposition répétée : Pas de données disponibles.

Informations complémentaires

Les propriétés toxicologiques, écotoxicologiques, physiques et chimiques peuvent ne pas avoir été entièrement étudiées. Les données de danger ci-dessus sont estimées sur la base des meilleures informations disponibles. Certains travailleurs souffrant de conditions

médicales préexistantes, telles que l'asthme, des allergies, ou ayant une déficience des fonctions pulmonaires et/ou hépatiques, ou qui sont susceptibles d'être particulièrement sensibles à ce produit, peuvent être affectés par l'exposition au produit.

12. Informations écologiques

Informations générales

Les informations fournies sont basées sur les données relatives aux composants et à l'écotoxicologie de produits similaires. La résine CI-LV est classée comme toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme. Le durcisseur CI-LV est classé comme très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Données pertinentes

Composant	Estimation	
Éther de butyle et de glycidyle (CAS 2426-08-6)		
Aquatique , Crustacés, CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	3,9 mg/L, 48 heures
Résine époxy à base de bisphénol-A (CAS 25068-38-6)		
Aquatique , Poisson, CL50	Salmo gairdneri (truite arc-en-ciel)	1,3 mg/L, 96 heures
Aquatique , Crustacés, CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	2,1 mg/L, 48 heures
Aquatique , Algues, CE50	Algues	> 11 mg/L, 72 heures

Persistence et dégradabilité : Pas de données disponibles sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles pour ce produit.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Informations complémentaires

Aucun autre effet nocif sur l'environnement (comme la réduction de la couche d'ozone, la formation d'ozone photochimique, la perturbation du système endocrinien, ou l'aggravation du réchauffement climatique) n'est attendu de ce produit.

13. Données sur l'élimination du produit

Élimination des déchets de la substance : Ne pas laisser ce produit se déverser dans les égouts ou les réserves d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des conteneurs usagés. Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Élimination des conteneurs : Les conteneurs vides ou les doublures peuvent conserver des résidus de produit ; respecter les avertissements de l'étiquette même lorsque le conteneur est vide. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé en vue de leur recyclage ou élimination.

Élimination du produit durci : Écailler ou meuler la surface. Le produit solide ne nécessite pas de considération particulière en matière d'élimination.

14. Informations relatives au transport

Ces informations ne couvrent pas toutes les exigences réglementaires ou opérationnelles spécifiques du produit. Les classifications de transport peuvent varier selon le volume du conteneur ou les diverses réglementations régionales ou nationales.

	Résine (côté transparent)	Durcisseur (côté ambre clair)
Numéro ONU :	UN3082	UN2735
Désignation officielle pour le transport selon l'ONU :	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bisphénol-A-Epichlorohydrine), 9, III, polluant marin	AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.S.A. (Triméthylhexane-1,6-diamine, Polyoxypropylènediamine), 8, III
Étiquettes obligatoires :	9	8
Code ERG (IATA) :	9L	8L
EmS (IMDG) :	F-A, S-F	F-A, S-B
Précautions spéciales pour l'utilisateur :	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.	

Selon la taille de l'emballage, des exemptions de quantités limitées peuvent s'appliquer. S'assurer que le transport des produits est conforme aux normes 49 CFR HMR, IATA DGR et au code IMDG.

15. Informations réglementaires

États-Unis

Règlements fédéraux : Ce produit est « un produit chimique dangereux » comme défini par la norme OSHA de communication des dangers, 29 CFR 1910.1200.

TSCA - Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt. D) : Rien de répertorié.
États-Unis OSHA - Substances spécifiquement réglementées (29 CFR 1910.1001-1050) : Non répertorié.
CERCLA - Liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4) : Non réglementé.

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act), loi de 1986 :

Catégories de danger :					
	Immédiat	Retardé	Incendie	Pression	Réactivité
Résine	Oui	Non	Non	Non	Non
Durcisseur	Oui	Non	Non	Non	Non

SARA 302 - Substance extrêmement dangereuse : Non
SARA 311/312 - Produit chimique dangereux : Oui
SARA 313 (inventaire TRI) : Non

Proposition 65 de Californie :

AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des substances chimiques, dont l'épichlorhydrine, reconnues dans l'État de Californie pour provoquer des cancers, des troubles de la reproduction ou d'autres anomalies congénitales. Pour plus d'informations, consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Canada

Ce produit est classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la FDS contient toutes les informations requises en vertu du RPD.

International

Ce produit est classé conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n°1907/2006.

Ce produit n'est pas soumis ou ne s'applique pas aux réglementations internationales suivantes : **Convention de Stockholm, Convention de Rotterdam, Protocole de Kyoto, Protocole de Montréal, Convention de Bâle.**

Inventaires internationaux

Australie	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire australien des substances chimiques (AICS).
Canada	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste extérieure des substances (LES).
Chine	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC).
Europe	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).
Japon	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon (ENCS).
Corée	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste coréenne des substances chimiques existantes (ECL).
Nouvelle-Zélande	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire des substances de la Nouvelle-Zélande.
Philippines	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS).
États-Unis et Porto Rico	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire TSCA (contrôle des substances toxiques) ou ne sont pas tenus d'y être inscrits.

16. Autres informations

Date de préparation ou de révision : Juillet 2021

CI-LV

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace :

Septembre 2019

Contacter le service santé, sécurité et environnement de Simpson Strong-Tie à l'adresse EHS@strongtie.com.

Abréviations

ACGIH :	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
N° CAS :	Numéro du registre du Chemical Abstract Service
CERCLA :	Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (loi fédérale américaine)
RPD :	Règlement sur les produits dangereux (Canada)
SGH :	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
HMIS :	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC :	Centre international de recherche sur le cancer
IATA :	Association internationale du transport aérien
IMDG :	Code maritime international des marchandises dangereuses
NIOSH :	Institut national de la sécurité et de la santé au travail (États-Unis)
NFPA :	Association nationale de protection contre les incendies (États-Unis)
NTP :	Programme national de toxicologie (États-Unis)
OSHA :	Administration de la sécurité et de la santé au travail (États-Unis)
PEL :	Limite d'exposition admissible
SARA :	Superfund Amendments and Reauthorization Act (loi fédérale américaine)
STEL :	Limite d'exposition à court terme (moyenne pondérée dans le temps de 15 minutes)
STOT :	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (classification SGH)
TLV :	Valeur limite d'exposition (VLE)
TSCA :	Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)
TWA :	Moyenne pondérée dans le temps (exposition pour une journée de travail de 8 heures)
COV :	Composés organiques volatils
SIMDUT :	Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Le texte intégral des phrases H est fourni à la section 3.

H312 :	Nocif en cas de contact avec la peau.
H332 :	Nocif en cas d'inhalation.
H335 :	Peut provoquer une irritation respiratoire.
H402 :	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412 :	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis de non-responsabilité :

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est préparée par Simpson Strong-Tie Co. en conformité avec les exigences de l'OSHA 29 CFR Part 1910.1200. Les informations qu'elle contient sont proposées de bonne foi comme étant exactes à la date de cette FDS. Cette FDS est fournie uniquement dans le but de transmettre des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Les consignes de santé et sécurité peuvent ne pas être adéquates pour tout individu et/ou pour toute situation. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables.

© 2021 Simpson Strong-Tie Company Inc.

Interne

POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

Résine CI-LV :	Durcisseur CI-LV :
XCOM3B – 66 % de la cartouche	XCOM3B – 33 % de la cartouche
	XCORR – 33 % de la cartouche